Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/10/2026 - 37573 - 2012 B 03475 - 753 254 226 - CLEE

DÉPOT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 15 OCT. 2026
SOUS LE N° 37573.

CLEE sas

11 du Capitaine R Deplanque

94700 MAISONS-ALFORT

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Présenté en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

CC

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation	18 700,00		18 700,00	15,58	18 700,00	15,49
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé (III)	***18 700,00***		***18 700,00***	15,58	***18 700,00***	15,49
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	53 999,87		53 999,87	44,98	61 427,00	50,87
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	47 353,35		47 353,35	39,44	40 619,77	33,64
Total de l'actif circulant (IV)	***101 353,22***		***101 353,22***	84,42	***102 046,77***	84,51
Frais d'émission des emprunts (V)						

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	***120 053,22***		***120 053,22***	100,00	***120 746,77***	100,00

CL

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 5 000,00)	**5 000,00**	4,16	**5 000,00**	4,14
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	500,00	0,42	500,00	0,41
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	112 951,55	94,08	114 753,03	95,04
Résultat de l'exercice	***-43,55***	-0,03	***-1 801,48***	-1,48
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***118 408,00***	98,63	***118 451,55***	98,10
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales			650,00	0,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 645,22	1,37	1 645,22	1,36
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	***1 645,22***	1,37	***2 295,22***	1,90
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***120 053,22***	100,00	***120 746,77***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits	650,00	100,00			650	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	***650,00***	100,00			***650***	N/S
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	1 534,78	236,00	1 545,31		-11	-0,70
Impôts, taxes et versements assimilés			650,00		-650	-100,00
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	***1 534,78***	236,00	***2 195,31***		***-661***	-30,10
(1) Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-884,78**	-135,99	**-2 195,31**		**1 311**	59,73
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers :						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés	1 072,87	164,92	681,00		391	57,42
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	***1 072,87***	164,92	***681,00***		***391***	57,42
Charges financières :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	231,64	35,54	287,17		-56	-19,50

LL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (VI)	***231,64***	35,54	***287,17***		***-56***	-19,50
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**841,23**	129,38	**393,83**		**448**	113,99
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-43,55**	-6,61	**-1 801,48**		**1 758**	97,61
Produits exceptionnels						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 722,87***	264,92	***681,00***		***1 041***	152,86
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***1 766,42***	271,69	***2 482,48***		***-716***	-28,84
BENEFICE OU PERTE	**-43,55** *Perte*	-6,61	**-1 801,48** *Perte*		**1 758**	97,61
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						



SAS CLEE

Société par actions simplifiée au Capital de €.5 000,00
Siège social : 11, rue du Capitaine R Deplanque 94700 MAISONS ALFORT
RCS CRETEIL B 753 254 226

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six

Le trente juin,

A dix huit heures

Les associés de la société «CLEE», société par actions simplifiée au capital de €.5 000,00, divisé en 100 actions de €.50,00 chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Madame LI La, présidente, préside l'Assemblée et, déclare la séance ouverte.

Sont présents ou représentés :

- Madame LI La, propriétaire de 20 actions,
- Monsieur HUANG Chu, propriétaire de 80 actions.

Ils détiennent ensemble la totalité des actions formant le capital social. La Présidente constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la présidence,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Approbation des dépenses somptuaires non déductibles,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion établi par la présidence,
- le texte des projets de résolutions soumis à l'Assemblée.

CL HC

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette disposition.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, établis par la présidence.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Conformément à la proposition de la présidence, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 43,55 €uros et décide de l'affecter comme suit

Perte de l'exercice		- 43,55
- Réserves légales	0	
- Réserves réglementaires	0	
- Distribution	0	
- Report à nouveau	- 43,55	
	- 43,55	- 43,55
Report à nouveau antérieur	112.951,55	
Montant du report à nouveau après affectation	112.908,00	

CL HC

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents a été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022, dividende néant,
Exercice clos le 31 décembre 2023, dividende néant,
Exercice clos le 31 décembre 2024, dividende néant.

CETTE RÉSOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'en application des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts, il n'a pas été engagé de dépenses somptuaires au cours de l'exercice écoulé, et qu'en conséquence aucun impôt n'a été supporté par la société en raison de ce type de charges.

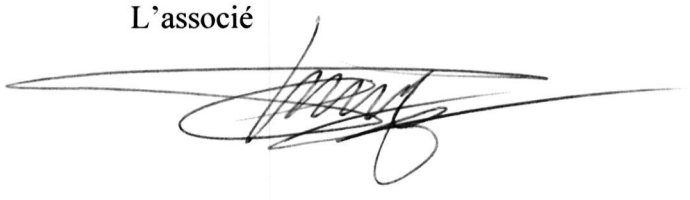
CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture par la présidence.

L'associé



La présidence associée

